



*La Plaine sur mer*

**PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU MARDI 02 JUILLET 2024 – 20 h 00**

|                         |    |
|-------------------------|----|
| Conseillers en exercice | 21 |
| Présents                | 10 |
| Pouvoirs                | 5  |

|  |              |
|--|--------------|
| Date de convocation du conseil municipal | 25 juin 2024 |
| Date d'affichage de l'ordre du jour      | 25 juin 2024 |

Etaient présents

Séverine MARCHAND, Maire,  
Daniel BENARD, Denis DUGABELLE, Benoît BOULLET, Adjointes,  
Marc LERAY, Jacky VINET, Sylvie DANET, Noëlle POTTIER, Marie-Andrée RIBOULET, Marie-Anne BOURMEAU,  
Conseillers municipaux.

Excusés représentés

Danièle VINCENT donne pouvoir à Denis DUGABELLE  
Maryse MOINEREAU donne pouvoir à Sylvie DANET  
Olivier LERAY donne pouvoir à Marc LERAY  
Mylène VARNIER donne pouvoir à Noëlle POTTIER  
Ingrid BENARD donne pouvoir à Daniel BENARD

Absents non représentés

Patrick COLLET,  
Dominique LASSALLE  
Stéphane BERNARDEAU  
Katia GOYAT  
Nicolas LEPINE  
Giovanni GUERIN

Secrétaire de séance : Daniel BENARD

Madame le Maire constate l'absence de plus de la moitié des membres du conseil municipal en exercice. En application de l'article L. 2121-17 du code général des collectivités territoriales, disposant que « le conseil municipal ne délibère valablement que lorsque la majorité de ses membres en exercice est présente », Madame le Maire déclare que le conseil municipal se trouve dans l'impossibilité de pouvoir délibérer. Elle renvoie la séance au mardi 9 juillet 2024 à 20 heures. Une nouvelle convocation sera adressée aux conseillers municipaux avec le même ordre du jour. La séance pourra alors se tenir sans condition de quorum

Madame Le Maire  
Séverine MARCHAND



Le Secrétaire de séance,  
Daniel BENARD